



CIRCULAIRE 070-26

28 mai 2026

**LIMITES DE POSITIONS - PRODUITS INSCRITS SUR
OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA
(MOIS D'ÉCHÉANCE EN COURS)**

Les limites de positions applicables aux contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada et aux options sur contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada pour le premier mois de règlement, ont été mises à jour tel que reflété dans le fichier des limites de positions ci-joint. Les limites de positions en vigueur seront comme suit :

Produit Inscrit	Mois d'échéance	Limite de positions du mois d'échéance en cours	Date d'entrée en vigueur (après la fermeture des marchés)
Les contrats CGB et les options sur les contrats CGB	Juin 2026	85 500	2026-06-01
Les contrats CGF et les options sur les contrats CGF	Juin 2026	28 500	2026-06-01
Les contrats CGZ et les options sur les contrats CGZ	Juin 2026	35 000	2026-06-01
Les contrats LGB	Juin 2026	30 375	2026-06-01

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question, veuillez communiquer avec la Division de la Réglementation aux coordonnées suivantes :

- info.mxr@tmx.com
- 514 787-6530
- Sans frais au Canada et aux États-Unis: 1 800 361-5353, poste 46530
- Sans frais au Royaume-Uni et en France: 00 800 36 15 35 35, poste 46530

John Cambareri

Président par intérim, Division de la Réglementation de Bourse de Montréal Inc.